



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 45480

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'attitude scandaleuse de certains grands patrons. On entend que le Gouvernement veut légiférer sur les rémunérations patronales après la polémique sur les *stock options* auxquelles quatre hauts dirigeants de la Société générale ont dû renoncer (320 000 *stock options*). Or ce mode de rémunération fait débat depuis des mois dans notre pays. Le Président de la République s'était engagé pendant sa campagne électorale en 2007 à moraliser la pratique des *stocks options* et des parachutes dorés. Il a préféré s'en remettre au MEDEF qui, opposé à une législation sur le sujet, a proposé un code de bonne gouvernance. On voit aujourd'hui le cas qu'en font les grands patrons des entreprises cotées en bourse et aidées par l'État en période de crise économique. Il leur faut des menaces et l'indignation de tous pour les faire renoncer à ces juteux avantages. Elle lui demande s'il est dans ses intentions de légiférer rapidement sur les attributions de *stocks options* et des parachutes dorés mais surtout de mettre fin à la loi TEPA sur les cadeaux fiscaux faits aux plus riches.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45480

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 2997

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)